COMPTE-RENDU DU CTL DU 16 DÉCEMBRE 2019
ENTRE « BASTONS » À L'ACCUEIL DE CADEÏ
ET DÉCLARATION LIMINAIRE MUSCLÉE,
LA FOLLE JOURNÉE DE L'INTERSYNDICALE DES ALPES MARITIMES.

Ce lundi 16 décembre 2019, trois des quatre organisations syndicales du département (Solidaires, CGT et FO) avaient décidé d'organiser une action symbolique en se rendant en nombre à la 2eme convocation de la réunion du Comité Technique Local. Ce dernier devait se tenir initialement le 28 novembre, mais il avait été boycotté.

Au terme de la lecture d'une déclaration liminaire rédigée en commun, 56 « cadeaux » ont été remis au Directeur, symbole des 56 suppressions d'emplois qui frapperont (encore) notre département en 2020.

Cette réunion, convoquée pour 14h30, a aussi été l'occasion de remettre sur le tapis, mais de façon beaucoup plus musclée, les graves problèmes que rencontre chaque jour l'accueil du public au CFP Cadeï.

Nouveaux incidents graves à l'accueil de Cadeï

Car lundi matin, une fois encore, des contribuables se sont violemment battus dans l'enceinte même de l'immeuble, provoquant un droit de retrait immédiat de la part des agents de l'accueil, soutenus par l'intersyndicale qui s'est rendue sur place dès qu'elle a été mise au courant.

Ces événements sont relatés dans la déclaration liminaire que nous vous invitons à lire, certains passages relatant les incidents du jour à Cadeï sont tout simplement hallucinants. Notamment **les termes de l'annonce de la fermeture du site faite au public par le haut-parleur... où comment aggraver une situation déjà explosive et mettre la sécurité des agents un peu plus en péril.**

L'ordre du jour de ce CTL, tout à fait anecdotique étant donné le contexte tendu de cette journée, était le suivant :

- Approbation du procès-verbal du CTL du 5 novembre 2019 ;
- Transfert de l'établissement socio-médical social d'Entrevaux de la trésorerie d'Annot (04) à la trésorerie d'Antibes municipale ;
- Tranfert de la commune d'Auribeau sur Siagne de la trésorerie du Cannet à la trésorerie de Grasse municipale ;
- Création du Service de Gestion Comptable de Grasse et du Conseiller aux Décideurs Locaux territorialement compétent ;
- **Ponts naturels (pour info : 22 mai et 13 juillet 2020, vous pouvez déjà les noter) ;**
- Questions diverses.

Couacs dans la charte "Nouveau Réseau de Proxilimité" signée pour le département des Alpes Maritimes

La lecture de la déclaration liminaire a rendu très nerveuse une partie des représentants de l'administration, notamment quand il a été évoqué la signature de la charte présentant le "Nouveau Réseau de Proximité" pour les Alpes Maritimes, charte comprenant des approximations la rendant caduque dès son entrée en vigueur… (voir la liminaire pour le détail).

Attitude nonchalante de certain(s) membre(s) de la direction

"Certains" autres ont préféré pianoter sur leur smartphone puis examiner les "cadeaux" étalés devant eux, durant tout le temps de la réunion, alors qu'ils faisaient partie des principaux interpellés... Quel mépris pour les représentants des personnels encore une fois…

Avant que nous quittions la séance, le directeur a tenu à répondre à quelques points :

Accueil de Cadeï

Il a notamment estimé qu'il était ressorti des choses intéressantes de la réunion du 22 novembre sur l'accueil de Cadeï. Bien entendu, et comme précisé dans la liminaire, nous ne sommes pas du tout d'accord avec ces assertions.

Après nous avoir répété que les contraintes immobilières propres à l'immeuble de Cadeï étaient particulièrement difficiles, voire impossibles à gérer et modifier, il nous a demandé ce que nous pouvions proposer comme solutions.

Quand nous évoquons la création d'emploi ou à minima l'arrêt des suppressions effrénées de ces dernières années, il nous est toujours répondu que « ce n'est pas possible », que « c'est la représentation nationale » qui décide, que le directeur n'a pas voix au chapitre sur ce sujet et blablabla... On le connaît ce discours…

Et puis quoi ? **Depuis quand les représentants des personnels et les agents sont ils payés pour essayer de trouver des solutions pour démêler les problèmes inextricables dans lesquelles la DG nous a elle-même plongé ces 15 dernières années ?**

Ce n'est pas notre rôle, ce n'est pas non plus celui des agents, des contrôleurs et des inspecteurs qui subissent au quotidien des situations de plus en plus tendues.

Et ce n'est pas la reconnaissance du gouvernement et de l'administration envers ces derniers (plans de qualif' indigents, gel des salaires, attaque du statut et, tout dernièrement, réforme scandaleuse des régimes de retraites) qui va les pousser à se démener pour elle au-delà de leurs missions classiques.

Le Directeur nous a ensuite indiqué qu'une demande avait été faite à la DG pour fermer l'accueil de Cadeï tous les après-midis et de consacrer les mardis de chaque semaine à l'accueil sur rendez-vous.

Nous sommes dubitatifs sur l'efficacité de ces ajustements dans la mesure ou il ne fera que déporter le flux (et le rendre plus important encore) aux heures d'ouverture qui resteront.

Il s'est également interrogé sur l'opportunité d'observer ce qui se faisait dans les CAF. Ces organismes ne reçoivent plus aucun public et ont remplacé les agents par des bornes internet, des vigiles et à peine quelques personnes pour renseigner le public... Idem dans les bureaux de poste rénovés d'ailleurs.

Avec quels résultats ? Une agressivité accrue et un public perdu qui fini par renoncer en ne venant plus.

Est-ce là tout ce que notre administration peut nous proposer ? L'abandon pur et simple du service public et le « tout internet » ? Impossible à envisager pour notre direction et les contraintes que la matière fiscale peut engendrer…

Enfin, et pour finir sur le sujet brûlant de l'accueil, lorsque **nous lui avons demandé s'il comptait toujours faire monter le SIP Paillon (avec sa réception et ses problématiques particulières) sur Cadeï d'ici deux ans**, comme le laissaient imaginer certains bruits de couloirs, **le Directeur nous a répondu qu'il commençait à se demander si c'était finalement faisable dans ces conditions…**
Mais gageons que d'ici là, il n'y aura plus du tout d'accueil classique et que les problèmes seront donc considérés comme « réglés »…

Supressions d'emplois 2020 (56)

En évoquant le sujet des suppressions d'emplois à venir, le directeur a également convenu (et il l'avait déjà dit à d'autres occasions) que la richesse et la spécificité de notre tissu fiscal nécessitait de **sanctuariser les métiers du contrôle dans notre département.**

Curieux quand, selon nos informations, un volet de suppressions d'emploi dans les PCE, les BDV et les BCR sont d'ores et déjà envisagés pour 2020, même si les arbitrages définitifs ne sont pas encore tombés.
La aussi, gros moment de gêne du coté de l'administration.

L'intersyndicale a finalement écourté les débats en quittant la salle.